



©FAO/Luis Tato

## SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE INTRA-AFRICAIN DE PRODUITS AGRICOLES ET DE SERVICES AFIN DE PROMOUVOIR LA MISE EN ŒUVRE DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAf)

Janvier 2022

ODD:



Pays: Afrique du Sud, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Madagascar, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)

Code du projet: TCP/RAF/3708

Contribution de la FAO: 350 000 USD

Période de mise en œuvre: 1<sup>er</sup> mai 2019 – 31 décembre 2021

Contacts  
Bureau régional de la FAO pour l'Afrique  
FAO-RAF@fao.org

### Partenaires

Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission de l'Union africaine (CUA), Centre de formation aux politiques commerciales en Afrique (TRAPCA), *Private Enterprise Federation* (PEF) et AKADEMIYA2063.

### Bénéficiaires

États membres de l'Union africaine, CEDEAO, COMESA, organes faïteurs du secteur privé agro-industriel tels que la *Pan African Agribusiness Apex Chamber* (PAAAC) ou *Africa Agricultural Trade Policy Practitioners Network* (ATPPN), responsables de l'élaboration des politiques, fonctionnaires et représentants de niveau intermédiaire à supérieur du secteur privé et d'organisations de la société civile.

### Contribution au Cadre de programmation par pays

Initiative régionale (IR) 1: Engagement pris par l'Afrique d'éradiquer la faim d'ici à 2025 – Promouvoir le commerce intra-africain dans le secteur agroalimentaire.

IR 2: Intensification durable de la production et développement de la chaîne de valeur en Afrique.

IR 3: Favoriser la résilience dans les zones arides d'Afrique – Améliorer les systèmes d'information et l'accès aux données du marché via l'Observatoire du commerce africain.

Cinquième pilier de la Déclaration de Malabo de l'Union africaine: Tripler le commerce intra-africain des produits et services agricoles.

Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA): Améliorer les politiques commerciales et les conditions institutionnelles aux niveaux national et régional.

Afrique du Sud, CPP 2014-2016: Contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la sécurité sanitaire des aliments.

Ghana, CPP 2018-2022: Contribuer à renforcer la résilience des moyens d'existence.

Kenya, CPP 2018-2022: Contribuer à renforcer un environnement politique et d'investissement favorable à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à l'agriculture durable, à renforcer des chaînes de valeur inclusives et à accroître la résilience des systèmes alimentaires et des moyens d'existence.

### DESCRIPTION DU PROJET

Les chefs d'État et de gouvernement africains, à travers la Déclaration de Malabo de 2014 sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture en Afrique pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie (Déclaration de Malabo), se sont engagés à intensifier le commerce intra-africain de biens et de services agricoles. Cet engagement consiste notamment à exploiter les opportunités de marché et de commerce aux niveaux local, régional et international en établissant ou en améliorant les politiques, les conditions institutionnelles et les systèmes de soutien, de façon à tripler le commerce intra-africain de produits et services agricoles d'ici 2025. Le Rapport inaugural d'examen biennal de la Commission de l'Union africaine sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo a révélé que seuls trois des 29 États membres engagés en faveur de l'intensification du commerce intra-africain dans le domaine des produits de base et des services agricoles étaient susceptibles de respecter cet engagement d'ici 2025. Un renforcement des capacités s'imposait donc pour atteindre la cible fixée, s'attaquer aux contraintes politiques, techniques et d'investissement et minimiser la volatilité des prix alimentaires nationaux. Malgré les taux de croissance considérables du Produit intérieur brut (PIB) enregistrés sur le continent ces dernières années, l'Afrique reste un acteur secondaire dans les échanges commerciaux, à la fois au niveau régional et mondial. La part des exportations intra-africaines de marchandises en 2017 était d'environ 19,6 pour cent des exportations totales (en valeur).





La performance relativement faible du commerce intra-africain de produits agricoles est particulièrement préoccupante. Alors que l’Afrique regorge de ressources agricoles non exploitées, le continent dépend de sources extra-africaines pour plus de 80 pour cent des importations de produits alimentaires et agricoles. En conséquence, l’Afrique est confrontée à des dépenses d’importations de produits alimentaires et agricoles qui augmentent en moyenne de 3,6 pour cent par an, pour atteindre 72,7 milliards d’USD en 2017.

Afin d’exploiter les possibilités offertes par un marché intra-africain en pleine croissance, l’agriculture africaine doit entreprendre une transformation structurelle et passer de systèmes de production hautement diversifiés et axés sur la subsistance à des systèmes davantage orientés vers le marché. Cette évolution nécessite tant un changement audacieux de politiques que de substantiels investissements afin de surmonter la grave sous-capitalisation et les faibles productivité et compétitivité du secteur.

Pour lever les contraintes qui pèsent sur la commercialisation et le commerce des produits alimentaires aux niveaux national et régional, deux grands défis doivent être relevés. Le premier consiste à donner la priorité et à combler le déficit existant en matière d’infrastructures matérielles et immatérielles de marché et de commerce. Le second implique de remédier aux insuffisances politiques et institutionnelles afin de renforcer l’intégration des marchés intra et interrégionaux et faciliter les échanges. Il est de surcroît nécessaire d’intégrer davantage les processus de planification agricole, d’industrialisation et les politiques commerciales et d’investissement. Faire sortir le commerce agroalimentaire intra-africain de l’informalité représente un autre défi majeur. Le projet s’est attaché à renforcer les capacités des institutions régionales et des hauts fonctionnaires afin d’affronter les contraintes politiques, techniques et d’investissement associées à la promotion du commerce intra-africain de produits et services agricoles.

## IMPACT

Les institutions régionales et les hauts fonctionnaires sont mieux dotés pour affronter les contraintes politiques, techniques et d’investissement associées à la promotion du commerce intra-africain de produits et services agricoles. Les États membres impliqués dans l’intensification du commerce intra-africain des produits de base et des services agricoles progressent vers la réalisation de l’engagement pris pour 2025.

En outre, les principaux bailleurs de fonds et institutions financières associés au projet et opérant dans la région sont en mesure d’intégrer systématiquement des stratégies et activités liées au commerce dans leurs programmes. Cet appui devrait contribuer à accroître les capacités au niveau des pays à développer des projets et des programmes visant à faciliter le commerce.

## RÉALISATION DES RÉSULTATS

Les activités du projet ont été menées directement dans trois pays cibles du projet (Afrique du Sud, Ghana et Kenya) et indirectement dans les autres pays. Les capacités des États membres de l’Union africaine et des organisations et institutions régionales relatives au dialogue politique, aux produits du savoir ainsi qu’à la conception et à la mise en œuvre de politiques, stratégies et programmes nationaux et régionaux concernant le commerce agricole ont été renforcées. Le Comité technique spécialisé (CTS) sur l’agriculture, le développement rural, l’eau et l’environnement de l’Union africaine a approuvé en octobre 2019 le Cadre pour stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles (le Cadre), l’un des outils les plus importants dont dispose l’Union africaine pour mettre en œuvre la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) dans le secteur agricole et alimentaire. Les pays et les organismes régionaux ont participé à l’élaboration d’un plan d’action et à la définition d’échéances et de responsabilités pour la mise en œuvre du Cadre. Sept piliers (politique commerciale, facilitation du commerce, capacité de production, logistique et infrastructures liées au commerce, financement du commerce, intégration du marché des facteurs [travail] et questions transversales telles que les systèmes d’information sur le commerce et le marché) ont été retenus. Au niveau régional, une note conceptuelle a été préparée pour la CEDEAO pour mener des activités de diffusion.

Le projet a permis de renforcer le Réseau des professionnels des politiques commerciales agricoles (présent sur tout le continent et composé d’experts et de praticiens) via un protocole d’accord signé avec le Centre de formation aux politiques commerciales en Afrique (TRAPCA), un prestataire de services basé en République-Unie de Tanzanie. Grâce au soutien du TRAPCA, 24 nouveaux membres ont été intégrés au Réseau qui couvre désormais 23 pays. La rédaction et la diffusion de notes d’orientation, de bulletins d’information et de rapports annuels, ainsi que l’organisation de forums de discussion en ligne et d’échanges sur des sujets clés ont également permis de renforcer les capacités.

Les dispositions institutionnelles permettant aux organismes faïtières du commerce agricole et de l'agrobusiness de saisir les débouchés offerts par la ZLECAF ont été renforcées avec le soutien de la *Private Enterprise Federation* (PEF). Le Secrétariat de la *Pan African Agribusiness Apex Chamber* (PAAAC) a été mis en place et est pleinement opérationnel et le cadre juridique de la PAAAC a également été défini. Les capacités du personnel dans les systèmes d'information relatifs au commerce et au marché et au système de gestion de l'environnement ont été renforcées grâce à une formation. Un site internet et une plateforme continentale en ligne ont été développés, ainsi que du matériel de publicité et de promotion.

L'examen biennal sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo a inclus un renforcement des capacités et une formation dans trois pays, réalisés avec le soutien d'AKADEMIYA2063. Outre les interactions – en personne et virtuelles – entre formateurs et stagiaires/bénéficiaires, le projet a également fourni des outils et modèles ainsi qu'une familiarisation avec l'utilisation de bases de données de la FAO, de produits du savoir et d'autres biens publics mondiaux. Le rapport final présente des recommandations précisant l'importance d'institutionnaliser et de soutenir les groupes de données commerciales multisectorielles mis en place et/ou renforcés par le projet dans chaque pays afin de garantir la disponibilité des ressources pour la production des rapports de l'examen biennal en 2021 et au-delà.

En plus de la publication du Cadre, un certain nombre de notes d'orientation ont été préparées et des produits de connaissance ont été produits, qui sont en cours de révision pour publication. Le projet a facilité la collaboration et le dialogue sur les questions de politique commerciale afin de faire progresser la feuille de route du commerce agricole dans le processus de mise en place de la ZLECAF. L'engagement et le dialogue sur les questions de politique commerciale agricole sont en cours et ont été abordés par plusieurs activités liées au projet et par les collaborations nouées avec les partenaires (activités conjointes, webinaires, planification de projets et évaluations).

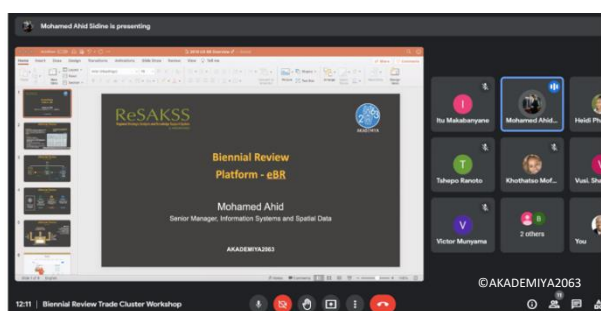


## MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

Avant la survenue de la pandémie de covid-19, les activités se sont déroulées selon le plan de travail. Le budget couvrait les frais de voyage en 2020 pour le soutien du projet, l'embauche de consultants et les dépenses opérationnelles. Une étude de faisabilité sur un projet de portail commercial agricole africain était initialement prévue dans le cadre du Produit 3. Toutefois, une analyse préliminaire a montré que cette activité était déjà menée par l'Observatoire africain du commerce (OAC) avec le soutien de plusieurs partenaires de développement. Le plan de travail a été revu en conséquence et les fonds ont été reprogrammés pour soutenir d'autres activités.

Suite à l'irruption de la pandémie début 2020, la priorité accordée à l'adaptation du Cadre aux niveaux national et régional a été revue à la baisse, les pays et les communautés économiques régionales souhaitant se concentrer sur des projets autour de produits de base/chaînes de valeur sélectionnés. La pandémie et les restrictions de voyage associées ont conduit à l'élaboration d'un plan de rattrapage et à une deuxième révision du plan de travail afin d'en accélérer l'exécution. Cette révision a impliqué le recours à des prestataires de services pour mener à bien les activités essentielles par le biais de protocoles d'accord. La date de clôture du projet a été repoussée de 10 mois, de février 2021 à décembre 2021. Ce délai a permis d'identifier les prestataires de services et de mettre en œuvre les activités restantes conformément au plan de travail revu.

Des retards et des changements de priorités échappant au contrôle du projet, comme des retards dans le lancement des Lignes directrices sur les chaînes de valeur agricoles régionales par la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (UNECA), de nouvelles priorités de la CUA favorisant des activités de suivi rapide axées sur des produits de base/chaînes de valeur sélectionnés et les retards dans la passation de marchés, ont contribué à modifier la teneur du projet. Les activités liées aux chaînes de valeur n'ont pas été réalisées, ce travail devant coïncider avec le lancement des lignes directrices sur les chaînes de valeur agricoles par l'UNECA, qui n'a pas encore eu lieu à ce jour.



## MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DES GOUVERNEMENTS

Des activités de diffusion pour la CEDEAO étaient prévues pour la seconde moitié de 2021. Une note conceptuelle a été préparée, mais la CEDEAO devait encore fixer une date pour les activités de lancement, notamment un webinaire visant à présenter le Cadre et à guider ses États membres. Une action de suivi est nécessaire pour planifier des activités comprenant la diffusion et le soutien à la mise en œuvre de la ZLECAf dans le secteur agricole. Une intervention similaire sera nécessaire pour impliquer le COMESA.

Fin 2019, le Botswana, l'Eswatini, le Gabon, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe ont manifesté leur intérêt pour la formulation de nouveaux Plans nationaux d'investissement agricoles (PNIA), mais avec la survenue de la pandémie de covid-19, aucune suite n'a été donnée. Il en va de même pour l'engagement du Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la CUA sur le sujet. Une action de suivi est nécessaire sur les activités d'intégration pour s'assurer que les Programmes régionaux d'investissement agricole et les PNIA soient alignés sur les recommandations du Cadre et les sept piliers.

Les cadres nationaux et régionaux devant être élaborés pour des pays et des communautés économiques régionales pourront être alignés sur le Cadre pour stimuler le commerce intra africain des produits et services agricoles, ce qui permettra également de déterminer les besoins futurs en matière de renforcement des capacités. Il appartiendra à la CUA de diriger les discussions politiques et techniques.

Les activités de suivi comprennent également l'élargissement de l'adhésion à la PAAAC, le renforcement de ses capacités et la mise en œuvre de son plan de travail pluriannuel.

Un suivi sera nécessaire pour soutenir et renforcer les équipes de travail de l'examen biennal sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo dans chaque pays, comme indiqué dans le rapport du projet. Ce suivi inclut un soutien aux groupes de données commerciales multisectorielles et le développement d'une stratégie pour générer des données sur la valeur et le quantum du commerce agricole dans les services et la contribution au commerce intra-africain, à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Il s'agit d'une lacune importante qui a été identifiée pendant la mise en œuvre du projet et qui nécessitera un suivi de la part de la CUA et des pays membres.

## DURABILITÉ

### 1. Développement des capacités

Le développement des capacités s'est concentré sur la consolidation d'un environnement favorable et la capacité organisationnelle et individuelle (des États membres de l'Union africaine, des organisations et institutions régionales) à soutenir le changement. Plusieurs types de compétences ont été ainsi renforcées: la capacité d'utiliser les connaissances et l'appui technique dans des domaines stratégiques pour contribuer à des décisions politiques fondées sur des preuves et cibler des défis spécifiques liés à l'agrobusiness et au développement du commerce agricole tels que la finance et le respect des normes; les capacités techniques liées au commerce responsable et aux investissements agricoles; la capacité de créer des partenariats, de mener des activités de plaidoyer, de mettre en place des processus politiques inclusifs et de s'assurer que toutes les parties prenantes soient habilitées à participer aux processus liés au commerce et aux investissements agricoles responsables.

### 2. Égalité des sexes

Les questions de genre ont été intégrées dans le large éventail d'initiatives, y compris les actions de sensibilisation, les activités d'apprentissage et les événements de dialogue. Les deux sexes étaient représentés parmi les bénéficiaires du projet (décideurs politiques, fonctionnaires et des représentants de niveau moyen à supérieur du secteur privé et des organisations de la société civile).

### 3. Durabilité environnementale

La durabilité environnementale est au cœur des chaînes de valeur agricoles sensibles à la nutrition et du cadre de résultats du PDDAA. Une coordination robuste et un partage d'expériences entre les acteurs des chaînes de valeur commerciales et locales et les associations de consommateurs permettront d'échanger des connaissances et d'accroître l'adoption de pratiques durables sur le plan environnemental et adaptées aux conditions locales.

### 4. Approche fondée sur les droits de l'homme, notamment le droit à l'alimentation et à un travail décent

Les résultats obtenus grâce à ce projet (renforcement des capacités en matière de dialogue politique, de produits de connaissance et de conception et de mise en œuvre de politiques, stratégies et programmes nationaux et régionaux de commerce agricole) contribueront à garantir le droit à l'alimentation, grâce à l'amélioration du commerce intra-africain.

## 5. Durabilité technologique

Le projet a fourni un outil analytique pour le développement de politiques commerciales agricoles basées sur les sept piliers du Cadre pour stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles. En outre, le projet a mis à la disposition des pays des processus et des outils afin qu'ils puissent entreprendre des travaux de manière indépendante pour préparer les futurs rapports d'examen biennal sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo (indicateurs, lignes directrices et modèles de rapport, normes et protocoles pour la compilation et la gestion des données, documentation des données, partage des données commerciales, examen biennal électronique et système de suivi et d'évaluation lié aux objectifs de Malabo).

## 6. Durabilité économique

Grâce à la dynamique créée par les activités du projet, par exemple la publication du Cadre et le dialogue politique avec la contribution de parties prenantes de haut niveau (le Secrétaire général du Secrétariat de la ZLECAF, le Commissaire de l'Union africaine pour le Département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et du développement durable et le Représentant régional de la FAO pour l'Afrique), des fonds supplémentaires ont été alloués par la FAO pour soutenir les activités liées au genre et au commerce en Afrique, qui seront mises en œuvre par la FAO et le Centre du commerce international (CCI) par le biais d'un accord entre organismes des Nations Unies.

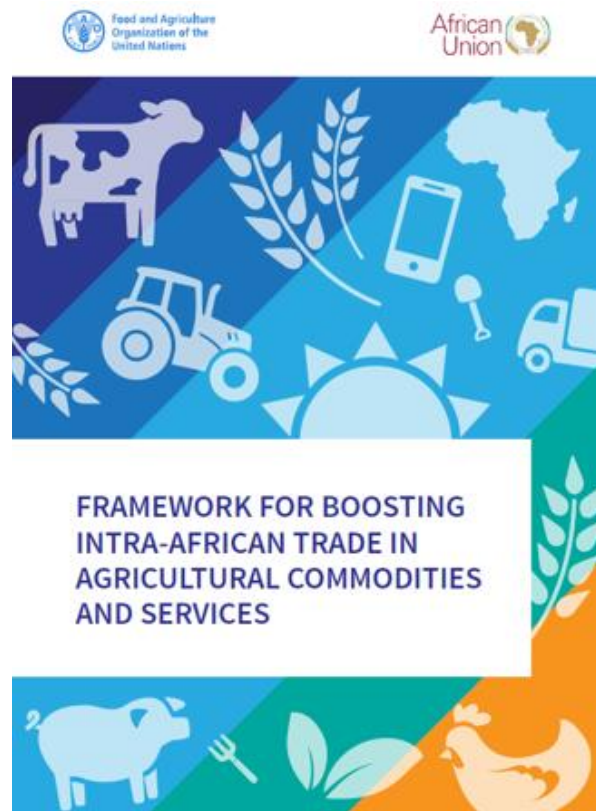


## DOCUMENTS PRODUITS ET DE DIFFUSION

- ❑ **Pan African Agri-Business Apex Chamber.** 2020. *Legal framework for the pan-African agribusiness apex body.* Accra (usage interne). 16 pp.
- ❑ **Pan African Agri-Business Apex Chamber.** 2020. *Capacity building and induction training materials.* Accra (usage interne). 71 pp.
- ❑ **FAO.** 2020. *L'Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine et le développement agricole: Enjeux et perspectives.* Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique. 6 pp. <https://www.fao.org/3/cb0648fr/CB0648FR.pdf>
- ❑ **FAO et CUA.** 2021. *Cadre pour stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles.* Addis-Abeba. 80 pp. <https://www.fao.org/3/cb3172fr/cb3172fr.pdf>
- ❑ **AKADEMIYA2063.** 2021. *Inception report for Ghana and Kenya* (usage interne). 9 pp.
- ❑ **AKADEMIYA2063.** 2021. *Country Biennial Review trade data assessment reports for Kenya and Ghana including data clusters* (usage interne). 65 pp.
- ❑ **AKADEMIYA2063.** 2021. *Matériel de formation en anglais et en français (pour le Ghana et le Kenya, usage interne).* 324 pp.
- ❑ **AKADEMIYA2063.** 2021. *Policy brief on leveraging digitalization, ICT and e-commerce tools and platforms to support intra-African trade in agriculture, trade facilitation and dissemination of trade-related information* (projet de texte en cours d'examen). 16 pp.
- ❑ **AKADEMIYA2063.** 2021. *Policy Brief on formal and informal cross-border trade in agricultural commodities and services in Africa* (projet de texte en cours d'examen). 10 pp.
- ❑ **AKADEMIYA2063.** 2021. *Policy Brief on agricultural trade based on the first and second Biennial Reviews* (projet de texte en cours d'examen). 11 pp.
- ❑ **AKADEMIYA2063.** 2021. *Report documenting technical support and trade data on Ghana and Kenya* (usage interne). 21 pp.
- ❑ **AKADEMIYA2063.** 2021. *Inception report for South Africa* (usage interne). 13 pp.
- ❑ **AKADEMIYA2063.** 2021. *Country Biennial Review trade data assessment report for South Africa including the data cluster* (usage interne). 36 pp.



- ❑ **AKADEMIYA2063.** 2021. *Training materials in English covering South Africa* (usage interne). 72 pp.
- ❑ **AKADEMIYA2063.** 2021. *Report documenting technical support and trade data on South Africa* (usage interne). 22 pp.
- ❑ **FAO.** 2021. Lancement le 15 avril de la publication *Framework for boosting intra-African trade (BIAT) in agricultural commodities and services* (préparé avec l'équipe de communication de FAORAF). 4 pp.
- ❑ **Trapca.** 2021. *What does the AfCFTA Mean to existing African RTAs? A case for trade in agriculture.* 53 pp.
- ❑ **Trapca.** 2020. *Synthesis report on the first online discussion forum hosted by ATPPN. 2-6 June 2020.* 4 pp.
- ❑ **Trapca.** 2020. *AfCFTA Phase 2 negotiations on intellectual property – should geographical indications disciplines matter?* 10 pp.
- ❑ **Trapca.** 2020. *Synthesis report on the second online discussion forum hosted by ATPPN. 7 September - 16 October 2020.* 7 pp.
- ❑ **Trapca.** 2020. *Implementation of the WTO trade facilitation agreement: a case study on Uganda.* 10 pp.
- ❑ **Trapca.** 2020. *Africa Agricultural Trade Policy Practitioners Network (ATPPN) forum: regional dialogue report.* 42 pp.



## RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

<b>Impact attendu</b>	<b>Augmentation de l'emploi et des revenus des acteurs des chaînes de valeur sélectionnées</b>		
<b>Résultat</b>	Le commerce intra-africain des produits et services agricoles est renforcé par l'amélioration des politiques, des capacités institutionnelles et des systèmes commerciaux		
	<b>Indicateurs</b>	Nombre de pays disposant d'un environnement favorable qui a été amélioré (politiques et cadres institutionnels) pour stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles.	
	<b>Situation de référence</b>	3	
	<b>Objectif final</b>	9	
	<b>Commentaires et mesures de suivi à adopter</b>	Les activités du projet ont été menées directement dans trois pays du projet (Ghana, Kenya et Afrique du Sud) et indirectement dans d'autres. Une publication phare de la FAO et de la CUA, le Cadre pour stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles, a été lancée début 2021 à l'issue d'un vaste processus de consultation avec les pays membres de l'Union africaine, les communautés économiques régionales, le secteur privé, la société civile, les partenaires de développement et en interne à la FAO. Un dialogue politique régional a été organisé avec la participation du Secrétaire général du Secrétariat de la ZLECAF, du Commissaire de l'Union africaine pour le Département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable et d'autres participants de haut niveau. Les actions de suivi comprendront des activités de diffusion du Cadre et d'autres activités connexes (intégration, projets, renforcement des capacités, études, plans, stratégies commerciales, etc.) pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAF.	
<b>Produit 1</b>	Amélioration des cadres politiques aux niveaux continental, régional et national		
	<b>Indicateurs</b>	<b>Objectif</b>	<b>Réalisé</b>
	Nombre de cadres politiques élaborés aux niveaux continental, régional et national.	6	En partie
<b>Situation de référence</b>	0		
<b>Commentaires</b>	Le projet a soutenu la CUA pour développer le Cadre pour stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles. Le Cadre a été lancé en avril 2021 dans un contexte d'un dialogue politique de haut niveau et d'actions de diffusion; des activités de plaidoyer ont suivi. Les activités comprenaient l'intégration des recommandations du Cadre aux niveaux régional et national dans les politiques, plans et projets de la FAO au niveau de l'Organisation et dans les activités menées aux niveaux continental, régional et national pour s'assurer que les pays membres et les acteurs clés de la chaîne de valeur agricole bénéficient des opportunités commerciales créées par le marché unique africain. Des activités de diffusion et d'intégration du Cadre et d'autres activités connexes comme indiqué ci-dessus devront être menées pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAF.		
<b>Activité 1.1</b>	Finalisation du Cadre continental pour stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles		
	<b>Réalisé</b>	Oui	
	<b>Commentaires</b>	Le Cadre pour stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles a été approuvé et adopté par le CTS sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement de l'Union africaine en octobre 2019 et a été lancé en avril 2021.	
<b>Activité 1.2</b>	Intégration du Cadre continental au niveau régional et national		
	<b>Réalisé</b>	En partie	
	<b>Commentaires</b>	Les pays et les organismes régionaux ont participé à l'élaboration du plan d'action du Cadre, notamment en fixant des échéances et des responsabilités pour les activités de mise en œuvre et en convenant des sept piliers (politique commerciale, facilitation du commerce, capacité de production, logistique et infrastructure liées au commerce, financement du commerce, intégration du marché des facteurs et questions transversales, notamment les systèmes d'information sur le commerce et les marchés) et de l'adaptation du cadre aux niveaux national et régional. Après la survenue de la pandémie de covid-19 au début de 2020, les communautés économiques régionales ont donné la priorité à des projets autour de produits de base/chaînes de valeur sélectionnées. Les confinements et les restrictions de voyage ont rendu impossibles les déplacements. Toutefois, si les pays et les communautés économiques régionales ont encore besoin de cadres nationaux et régionaux, ceux-ci pourront être élaborés au cours de l'exercice 2022-2023 de la FAO.	



Activité 1.3	Politiques/stratégies régionales en matière de commerce agricole		
	Réalisé	En partie	
	Commentaires	Les activités de diffusion prévues pour la CEDEAO étaient planifiées pour la seconde moitié de 2021. Une note conceptuelle a été préparée à cet effet. Toutefois, la CEDEAO n'a pas fixé de date pour les activités de lancement, notamment un webinaire pour présenter le Cadre et orienter ses États membres. Une action de suivi est nécessaire pour planifier les activités, y compris la diffusion et le soutien à la mise en œuvre de la ZLECAF dans le secteur agricole. Une intervention similaire sera nécessaire pour l'engagement du COMESA.	
Activité 1.4	Politiques/stratégies nationales en matière de commerce agricole		
	Réalisé	Non	
	Commentaires	Les restrictions dues à la pandémie de covid-19 ont limité les réunions en présence. Une action de suivi est nécessaire pour impliquer les pays et planifier les activités, y compris la diffusion et le soutien à la mise en œuvre de la ZLECAF.	
Activité 1.5	Appui aux Programmes régionaux d'investissement agricole/PNIA		
	Réalisé	Non	
	Commentaires	Depuis 2019, le Bureau régional de la FAO pour l'Afrique n'a pas été sollicité pour contribuer à la formulation de nouveaux PNIA. Fin 2019, le Botswana, l'Eswatini, le Gabon, la Namibie, la Zambie et le Zimbabwe ont manifesté leur intérêt, mais avec la survenue de la pandémie de covid-19, aucune suite n'a été donnée. Il en va de même pour l'engagement du Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la CUA sur le sujet. Une action de suivi est nécessaire sur les activités d'intégration pour s'assurer que les Programmes régionaux d'investissement agricole et les PNIA soient alignés sur le Cadre et les sept domaines d'action.	
Produit 2	Renforcement des mécanismes institutionnels pour le commerce		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre de plateformes structurées d'engagement des parties prenantes pour le commerce agricole.	8	En partie
Situation de référence	0		
Commentaires	Ce produit englobe l'établissement du Réseau des professionnels des politiques commerciales agricoles avec le soutien complémentaire du TRAPCA, ainsi que le renforcement des dispositions institutionnelles favorables au commerce agricole et aux organismes faïtiers de l'agrobusiness pour mieux exploiter les opportunités offertes par la ZLECAF avec des services fournis par la PEF basée au Ghana. Les activités liées aux chaînes de valeur n'ont pas été réalisées, ce travail devant coïncider avec le lancement des directives régionales sur les chaînes de valeur agricoles par l'UNECA, qui n'a pas encore eu lieu à ce jour.		
Activité 2.1	Opérationnalisation du réseau technique du PDDAA sur le commerce et les marchés agricoles		
	Réalisé	En partie	
	Commentaires	L'ATPPN a été renforcé et constitue désormais une plateforme à laquelle il est possible d'ancrer le réseau technique du PDDAA. Le TRAPCA a contribué à renforcer la capacité de l'ATPPN: le réseau a gagné 24 nouveaux membres, ce qui porte le nombre de ses membres à 53 (37 hommes, 16 femmes) couvrant 23 pays. Les nouveaux membres venaient d'Afrique du Sud, du Ghana, de Namibie, du Nigéria et du Libéria. Le TRAPCA a renforcé la capacité de l'ATPPN en intégrant les nouveaux membres du réseau et les thèmes centraux du réseau. Il a organisé deux forums de discussion en ligne par le biais d'une plateforme web et a préparé deux rapports de synthèse résumant les discussions. Il a également rédigé deux rapports thématiques comprenant des contributions substantielles des participants et préparé et diffusé des notes d'orientation, des bulletins d'information, des rapports annuels et d'autres produits de connaissance par le biais de la plateforme web établie du réseau régional. Il a organisé un événement de dialogue et a préparé un rapport d'atelier. Les sujets abordés comprenaient les négociations de la phase 2 de la ZLECAF sur la propriété intellectuelle et les indications géographiques; la mise en œuvre de l'accord de facilitation du commerce de l'Organisation mondiale du commerce avec une étude de cas sur l'Ouganda; et les défis et perspectives de l'accord portant création de la ZLECAF et du développement agricole.	

<b>Activité 2.2</b>	Réunions des parties prenantes des communautés économiques régionales sur les chaînes de valeur		
	Réalisé	Non	
	Commentaires	Aucune réunion relative aux chaînes de valeur n'a eu lieu, car ce travail devait être mené conjointement avec l'UNECA, pour coïncider avec le lancement par l'UNECA des lignes directrices régionales sur les chaînes de valeur agricoles, qui n'a pas encore eu lieu à ce jour.	
<b>Activité 2.3</b>	Réunions des parties prenantes nationales sur les chaînes de valeur		
	Réalisé	Non	
	Commentaires	Voir Activité 2.2 ci-dessus.	
<b>Activité 2.4</b>	Renforcement des organes factiers de l'agrobusiness		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Les dispositions institutionnelles regardant le commerce agricole et les organismes factiers de l'agrobusiness visant à répondre aux opportunités offertes par la ZLECAF ont été renforcées avec le soutien de la PEF. Le cadre juridique de la PAAAC a été élaboré. Un secrétariat de la PAAAC pleinement opérationnel et fonctionnel a été établi. Les capacités du personnel ont été renforcées sur les systèmes d'information sur le commerce et le marché et un site web, incluant une plateforme en ligne au niveau continental, a été développé, ainsi que des documents de publicité et de plaidoyer. Les activités de suivi comprennent l'augmentation du nombre de membres, le renforcement des capacités des nouvelles sections et la mise en œuvre du plan de travail pluriannuel.	
<b>Produit 3</b>	Amélioration du partage des connaissances, de la coopération et de l'échange d'informations sur le commerce agricole pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAF		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre de produits de connaissance sur le commerce agricole.	3	En partie
<b>Situation de référence</b>	0		
<b>Commentaires</b>	La publication du Cadre et de plusieurs notes d'orientation (en cours d'examen pour publication) a été préparée pour améliorer le dialogue et la discussion sur le commerce agricole afin de soutenir la mise en œuvre de la ZLECAF. Ce produit visait à faciliter la collaboration et le dialogue sur les questions de politique commerciale afin de faire progresser la feuille de route de commerce agricole. Une étude de faisabilité sur un projet de portail commercial agricole africain était initialement prévue, toutefois une analyse préliminaire a montré que cette activité était déjà menée par l'OAC avec le soutien de plusieurs partenaires de développement. Le plan de travail a été revu en conséquence, mais il existe un potentiel de collaboration avec la CUA/OAC pour donner accès à la vaste base de données de la FAO sur le commerce, les marchés et les produits de base. Un travail est actuellement en cours sur l'engagement et le dialogue sur les questions de politique commerciale dans le domaine agricole, des thématiques abordées lors de plusieurs activités liées au projet et dans les collaborations avec les partenaires, y compris les activités conjointes, les webinaires, les plans de projet et les évaluations.		
<b>Activité 3.1</b>	Étude de faisabilité sur un projet de portail commercial agricole africain		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Le travail de repérage et une étude de pré-faisabilité ont établi qu'une nouvelle initiative similaire de l'Union africaine, à savoir l'Observatoire du commerce africain dirigée par le CCI, principalement avec le soutien de la Commission européenne, était en cours. Une étude de faisabilité détaillée à grande échelle a donc été annulée. Cependant, la FAO a toujours la possibilité de contribuer à l'Observatoire du commerce africain, par exemple en facilitant l'accès aux ressources de données et aux produits de connaissance de la FAO, si nécessaire. Des discussions sur une collaboration potentielle entre le CCI et la FAO Rome ont eu lieu avant le début de ce projet.	

Activité 3.2	Faire avancer le programme de travail dans le domaine du commerce agricole dans le processus de la ZLECAf		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<p>Faire progresser le programme de travail relatif au commerce agricole dans le processus de la ZLECAf est un souci permanent qui a été abordé dans un certain nombre d'activités liées au projet, notamment lors du lancement du projet en juin 2019 à Addis-Abeba; lors d'un atelier à Nairobi organisé pour valider le cadre continental en octobre 2019; par des activités de diffusion et d'intégration du commerce (projet FMM/GLO/131/MUL de développement de systèmes alimentaires durables, résilients et inclusifs dans quatre pays, ARC 31 et ARC 32, activités de genre du RAF, évaluations rapides et plans d'intervention covid-19, webinaires, développement de projets, etc.) avec des organisations partenaires comme l'UNECA, AGRA, la Plateforme de partenariat du PDDAA, le Secrétariat de la ZLECAf, la Banque africaine de développement, <i>Wageningen University &amp; Research</i> et le Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique.</p> <p>Plusieurs notes d'orientation et produits de connaissance ont été produits pour améliorer le dialogue et la discussion sur le commerce agricole afin de soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf (se reporter à la liste des documents produits).</p>	
Produit 4	Amélioration de la capacité de suivi et de compte rendu des performances commerciales aux niveaux continental, régional et national		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre d'outils et d'instruments élaborés pour le commerce agricole et l'établissement de rapports sur ce sujet.	2	En partie
Situation de référence	0		
Commentaires	<p>Le projet a développé quatre produits par pays pour le Ghana, le Kenya et l'Afrique du Sud afin de renforcer les capacités de suivi, d'analyse et de rapport sur les indicateurs commerciaux et d'améliorer les performances aux niveaux continental, régional et national:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Mise en place d'un cluster inclusif sur les données commerciales composé d'experts en commerce locaux.</li> <li>– Évaluation des processus et des rapports d'examen biennal antérieurs afin d'identifier les domaines dans lesquels il est possible d'améliorer le suivi et la communication des données commerciales pour l'examen 2021.</li> <li>– Formation ciblée à court terme des groupes de données commerciales et d'autres parties prenantes clés, avec production de supports de formation en anglais et en français.</li> <li>– Soutien technique aux pays lors de la collecte, du calcul des indicateurs, de la communication et de la validation des données sur le commerce agricole pour le troisième rapport d'examen biennal (2021).</li> </ul> <p>Un suivi sera nécessaire pour soutenir et renforcer les équipes de travail de l'examen biennal dans chaque pays. Ce suivi inclura un soutien aux groupes de données commerciales multisectorielles et le développement d'une stratégie pour générer des données sur la valeur et le quantum du commerce agricole dans les services et la contribution au commerce intra-africain, à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Il s'agit d'une lacune importante qui a été identifiée pendant la mise en œuvre du projet et qui nécessitera un suivi de la part de la CUA et des pays membres.</p>		
Activité 4.1	Renforcement de la capacité de l'équipe de travail de l'examen biennal sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo à suivre les performances du commerce		
	Réalisé	En partie	
	Commentaires	<p>Des groupes de données commerciales ont été créés et renforcés au Ghana, au Kenya et en Afrique du Sud afin de soutenir la collecte, l'analyse, la validation, le suivi et le rapport des performances commerciales pour le processus d'examen biennal de 2021.</p> <p>La Côte d'Ivoire, le Cameroun et Madagascar n'ont pas été couverts en raison d'une augmentation imprévue des coûts due à la covid-19 et de la nécessité d'accélérer la mise en œuvre et d'externaliser l'activité (à AKADEMIYA2063) pour respecter les délais.</p>	
Activité 4.2	Renforcement de la capacité des institutions régionales et nationales à suivre les performances du commerce		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Des activités de développement des capacités ont été menées en Afrique du Sud, au Ghana et au Kenya.	
Activité 4.3	Renforcement de la capacité du Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la CUA à suivre les performances du commerce		
	Réalisé	Oui, en partie.	
	Commentaires	Le coordinateur du PDDAA à la CUA et son personnel ont participé à toutes les activités du projet, renforçant ainsi les capacités au niveau du Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la CUA.	



Partenariats et diffusion

Pour plus d'information veuillez contacter: [Reporting@fao.org](mailto:Reporting@fao.org)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome, Italie